



## **ASSEMBLEE GENERALE**

**jeudi 16 juin 2022 à 20h00**

Chez Pie Aéronefs SA  
Rue de la Tannerie 6  
1315 La Sarraz

## Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 09.09.2021 (hors présentiel)
2. Rapport d'activité pour l'année 2021
3. Rapport sur les comptes de l'exercice 2021
4. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
5. Démission et élection du comité
6. Election du président
7. Election à la commission de vérification
8. Propositions individuelles.

## Seconde partie



La société Pie Aéronefs SA, est une jeune manufacture suisse d'avions électriques, qui s'est implantée dans les anciens locaux Valdaux. Leur projet d'avion de course électrique nous sera présenté.

Malik de Woc Factory, club de coaching et de sports, installé également à la rue de la Tannerie, présentera toute la diversité de leurs activités.

A l'issue de la présentation, un apéritif sera servi et agrémenté de quelques petites spécialités grecques gentiment concoctés par Anastasios et sa compagne, de la société Pitta. Cette société récemment implantée à La Sarraz, propose des produits frais et locaux. Leur local de confection est situé à la rue de la Tannerie, tout comme notre nouveau membre Ken Shin Kai (école de karaté).

Voici donc un coin de La Sarraz qui bouge et que nous aurons le plaisir de découvrir !

PS : Les comptes 2021, la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs de comptes vous seront remis en début de séance.

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA SARRAZ ET ENVIRONS (SDLSE)**

**PROCÈS-VERBAL**

**de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2021 à 19h30**

à Ferreyres, chez la secrétaire

Alban Soupper ouvre officiellement la 38<sup>e</sup> assemblée générale de la SDLSE.

Comme annoncé par la convocation, la séance est organisée hors présentiel. Tous les membres ont reçu la convocation, l'ordre du jour, le procès-verbal de la séance du 16.09.2020, les comptes 2020, le rapport des vérificateurs des comptes et le bulletin de vote.

Sont présents les membres suivants : Florence Vonmoos, Alban Soupper, Michèle Jaccoud Ramseier, Mary-Claire Affolter et Alain Seydoux (membres actuels du comité) ainsi que Nicolas Diserens (membre de la SDLSE). Le comité a proposé aux cinq premiers membres qui s'annonçaient de participer à l'assemblée pour participer au débouillement. Personne ne s'étant annoncé, les six membres présents procèdent au décompte des votes.

24 bulletins de vote sont rentrés et sont confirmés valables, le comité actuel s'abstient de voter.

**Après dépouillement, les décisions suivantes sont validées :**

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16.09.2020 est adopté à l'unanimité
2. Les comptes 2020 sont adoptés à l'unanimité
3. Florence Vonmoos, Michèle Jaccoud Ramseier, Nathalie Petoud, Mary-Claire Affolter, Alban Soupper, et Alain Seydoux sont réélus au comité de la SDLSE à la majorité
4. Alban Soupper est réélu Président à l'unanimité
5. Patrick Bloch, Nicolas Diserens et Cyril Bourqui élus vérificateurs des comptes à l'unanimité (Patrick vérificateur, Nicolas Diserens vérificateur-rapporteur et Cyril Bourqui vérificateur-suppléant).

**Une proposition individuelle et une remarque ont été formulées :**

- La Municipalité de La Sarraz propose la mise en place d'une animation sur le thème des perséides
- Mary Monnier salue les objectifs présentés par le Président (mise en valeur du patrimoine social, culturel et naturel) et se réjouit d'en mesurer les effets, notamment en ce qui concerne la sauvegarde du Mormont.

Le comité a pris acte de la proposition de la commune de La Sarraz et l'abordera lors d'une prochaine séance de comité. Le comité remercie Mme Monnier pour sa remarque.

Le comité remercie les membres pour leur participation et la confiance qu'elle lui accorde dans la suite de ses activités.

La séance est levée à 20h00.

Le président :  
Alban Soupper

La secrétaire :  
Mary-Claire Affolter

## MONTANT DES COTISATIONS

Membre actif individuel ou sympathisant	Fr.	30.00
Couple	Fr.	50.00
Société à but non lucratif	Fr.	30.00
Société à but lucratif	Fr.	100.00
Commune	Fr.	100.00

**A payer sur IBAN : CH67 0076 7000 K057 8769 3**

### Récépissé

Compte / Payable à  
CH67 0076 7000 K057 8769 3  
Société de développement de La Sarraz et  
environ  
1315 La Sarraz

Payable par (nom/adresse)

┌	└
└	┌

Monnaie Montant ┌

CHF ┌

Point de dépôt

### Section paiement



Monnaie Montant

CHF ┌

Compte / Payable à

CH67 0076 7000 K057 8769 3  
Société de développement de La Sarraz et environ  
1315 La Sarraz

Informations supplémentaires  
Cotisation 2022

Payable par (nom/adresse)

┌	└
└	┌

## ADRESSES DES MEMBRES DU COMITÉ

<b>Président</b>	Alban SOUPPER Ch. du Levant 12 1315 La Sarraz	078 632 18 59 alban@sdlse.ch
<b>Caissière</b>	Nathalie PETOUD Ch. du Levant 36 1315 La Sarraz	079 852 30 28 nathalie@sdlse.ch
<b>Secrétaire</b>	Mary-Claire AFFOLTER Rte des Bois 20a 1313 Ferreyres	076 381 97 23 maryclaire@sdlse.ch
<b>Membre</b>	Michèle JACCOUD RAMSEIER Route de la Paix 20 1315 La Sarraz	079 394 64 05 michele@sdlse.ch
<b>Membre</b>	Florence Vonmoos Chemin du Levant 18 1315 La Sarraz	078 698 88 82 florence@sdlse.ch
<b>Membre</b>	Alain Seydoux Chemin du Levant 12 1315 La Sarraz	076 305 22 88 alain@sdlse.ch

**sdlse.info@gmail.com**

## PROCHAINE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LA SDLSE

Dimanche **18.06.2022** : **visite du bourg** sur la base de notre nouveau dépliant.  
Rendez-vous à 9h45, départ à 10h00 du château de La Sarraz. Balade accompagnée par notre membre et fidèle guide Charly Affolter.